Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 14 FÉVRIER 1916 — NUMÉRO 167

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE

PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Toomer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,990 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Benjamin T. Toomer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

MARTIN H. MANION, Avocat.

fév 5 9 14

Succession de Dominick Attenhofer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,160 — Division C — Attendu que Joseph Attenhofer a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Dominick Attenhofer, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

H. W. KAISER, M. H. MANION, Avocats.

fév 10 11 19

Succession d'Eliza Jennings.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,336 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Eva Ross, femme sole, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

W. S. LEWIS, Avocat.

fév 6 10 15

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le numéro municipal 1620 rue Troisième, entre les rues Carondelet et St-Charles.

New Orleans National Bank vs. Edward J. Benton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,103 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 231, borné par les rues Troisième, Carondelet, Quatrième et St-Charles; le dit lot est désigné par le numéro Sept d'un croquis annexé à un acte passé devant Theodore Guyol, ancien notaire, le 12 avril 1860, et mesure trente pieds de face à la rue Troisième, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

BALDWIN & HASPEL,
Avocats pour la demanderesse.

fév 11 12 18 25—mars 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 7323 rue Zimple (dans l'ilet des rues Hillary, Oak et Cherokee).

Richard Murphy vs Mme Julia E. Silber et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,213 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 122, borné par les rues Zimple, Hillary, Oak et Cherokee, désigné par le lot No. Six, et mesure trente pieds de face à la rue Zimple, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

L. R. HOOVER,
Avocat pour le demandeur.

fév 11 12 18 25—mars 3 10 15 16

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

David Bernhardt Paint Co., Ltd., vs. Mme Catharine Cronan et son mari, l'autorisant.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 72,756 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la porte principal du nouveau Palais de Justice, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 21 février 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 29, borné par les rues Jena, Coliseum, Chestnut et l'avenue Napoléon, désignés comme les lots Nos. 23 et 24, formant le coin des rues Jena et Coliseum, mesurant chacun 28 pieds 1 pouces sur la rue Jena, par 110 pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

J. T. PROWELL,
Avocat pour la demanderesse.

jan 21 27 fév 2 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edmund Rixner vs. Emile Perrin.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,587 — Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées, que le constable de ville a saisi certains objets de propriétés personnelles, sous un writ de saisie provisoire dans le procès ci-dessus, qui ont été abandonnés par le propriétaire.

Toutes personnes désireuses de protester la pétition du demandeur, sont priées de présenter leurs réclamations, dans les quinze jours qui suivront la présente publication de cet avis.

P. McGILL, Constable.

LEGIER & GLEASON, WM. T. O'REILLY, Jr.,
Avocats pour le demandeur.

fév 6 11 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme. Anastasie Abadie, veuve en premier mariage de Joseph Chetta, et actuellement épouse en second mariage de John J. Tierney, vs. A. N. Lala.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,612 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt No. 714 rue St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 19 février 1916, à 11 heures du matin, la propriété décrite à savoir:

Une caisse enregistreuse "National," une table de billard pool, un lot de flacons de whiskey, vins et liqueurs, un réfrigérateur, un lot de bouteilles de bière, un lot de tabac, deux cruches, un comptoir de bar, une pendule, deux grands réfrigérateurs, une table ronde, une glacière, un grand fourneau à gaz, une table à jeu, un buffet, un coffre-fort.

Saisis dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

JOHN R. UPTON,
Avocat pour la demanderesse.

fév 9 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

O. P. Goldate vs. Jennie Rogers.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,523 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de la Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No. 513 rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 17 février 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une armoire à glace, une toilette, un lavabo, deux chaises, une table de milieu, un buffet, une table de salle-à-manger, une vaissellière, cinq chaises, un réfrigérateur, un lavabo, une toilette.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

JULES A. GRASSER, Avocat.

fév 6 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Adolph Grossman et al. vs. Albert G. Rowan.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 71,799 — En vertu d'un writ de fieria facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 17 février 1916, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

BENJAMIN ORY,
Avocat pour le demandeur.

fév 6 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fred Franz vs. Morris Sweetwyne.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 71,728 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt No. 513 rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 21 février 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une caisse enregistreuse "National"; un buffet; un placard de cuisine; un porte-chapeau; une berceuse en rotin; une table de centre; une table de salle-à-manger; un réfrigérateur; un miroir; une armoire à glace; une toilette à glace; un lavabo à glace.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

J. T. PROWELL,
Avocat pour le demandeur.

fév 11 16 20

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John C. Bussey vs. The Vaufrey Company.

Dix-neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse d'Ibérie — No. 6811 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Dix-neuvième Cour Judiciaire de District pour la Paroisse d'Ibérie, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de l'entrée principale du nouveau Palais de Justice, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 21 février 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tout le droit, titre, intérêt, réclamation et demande, en et dans un certain procès No. 14,847 du dossier de la Cour de District des Etats-Unis, dans et pour le District Est de la Louisiane, Etat de la Louisiane, intitulé The Vaufrey Company vs. American Sugar Refining Company et J. Thornwell Witherspoon.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

ALPHA & McGOWAN,
Avocats pour le demandeur.

fév 10 11 15 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Premier District, portant le numéro municipal 2712 rue Perdido, entre les rues Broad et White.

Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. F. A. Nassans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 114,905 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en aucune sorte y faisant partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 601, borné par les rues Perdido, Broad, White et Gravier, désigné par le No. 10 sur un plan tiré par Castaing & Colles, architectes, le 20 mars 1855, et déposé dans l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant, en mesure américaine, trente-et-un pieds, neuf pouces et deux lignes de face à la rue Perdido, par cent vingt pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

U. MARINONI et F. R. RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.

jan 21 28—fév 4 11 18 23 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une belle propriété de valeur et améliorée dans le Sixième District, portant le numéro municipal 1828 rue Audubon, entre les rues Freret et Magnolia.

Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. Miss Elizabeth J. Wherritt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,998 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui s'y trouvent ou y appartenant en quelque sorte, et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet 3, borné par les rues Audubon (anciennement Chestnut), Freret, Broadway et Magnolia (anciennement Zimple); laquelle portion de terre mesure quarante-six pieds de face à la rue Audubon, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; la dite portion de terre est formée de cette partie des lots un, deux, trois et quatre commençant à quarante-cinq pieds de la rue Magnolia, et s'étendant quarante-six pieds le long des lignes latérales des dits lots; le tout en conformité à un croquis de cette propriété fait par George De Armas, voyer, le 25 avril 1910, et annexé à un acte de vente par devant Thomas D. Flynn, notaire, de Bert Champion à la Commonwealth Building and Loan Association, daté du 7 mai 1910.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

U. MARINONI, Jr., et F. R. RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.

jan 28 29—fév 4 11 18 25—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur dans le Sixième District, au coin des rues Pine et Néron (dans l'ilet des rues Broadway, Sycamore et Claiborne).

George Fandal vs. Albert G. Bear.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,077 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions (tant à acquitter, qu'à acquérir), y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 50, borné par les rues Broadway, Sycamore, Pine, Néron et Claiborne, désigné comme le No. 1, et forme le coin des rues Pine et Néron, et mesure quarante-quatre pieds de face à la rue Pine, sur une profondeur de cent vingt pieds sur la ligne de côté vers la rue Sycamore, et une profondeur et façade sur la rue Néron de cent onze pieds deux pouces; dix pieds six pouces de face à la rue Claiborne, et trente-sept pieds dix pouces de largeur sur sa ligne parallèle à l'arrière avec la rue Pine, et de dit lot est la plus grande portion du lot désigné par le No. 11.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant, l'acheteur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

WILLIAM WALLER YOUNG,
Avocat pour le demandeur.

fév 4 11 18 25—mars 3 8 9

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et améliorée, dans le Troisième District, et connu comme l'île Démoruelle (anciennement l'île d'Hémécourt).

Prosper Barbazon vs. Sylvain Vincent Dedebant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 114,895 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, faisant partie de la terre désignée par les lettres C et D d'après un plan tiré par Bringier, annexé à un acte de partage exécuté entre les légataires universels d'Alexandre Milne, devant Achille Chiapella, ancien notaire; la dite portion de terre étant comprise dans un plan tiré par J. A. D'Hémécourt, le 2 juin 1859, et qui est annexé à un acte passé devant A. Dorlecourt, ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1859; étant un vente par l'Asile Milne des Orphelines Nécessiteuses à Jules Allou D'Hémécourt, de la dite portion de terre entre les lettres O et P et le Bayou St-Jean.

La dite portion de terre est bornée d'un côté par le nouveau lit du Bayou St-Jean, entre les points P et C à l'ouest, et par le lit du vieux Bayou St-Jean sur les côtés nord, sud et est. La terre ci-incluse (hypothéquée) étant à présent connue comme l'île Démoruelle, et anciennement comme l'île D'Hémécourt.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. J. DALY et F. T. ECHEZABAL,
Avocats pour le demandeur.

jan 21 22 28—fév 4 11 18 23 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur et améliorées, dans le Troisième District.

I—Portant le numéro municipal 2325 rue Laharpe, entre les rues Tonti et Rocheblave.

II—Portant les numéros municipaux 1659-61 et 1663-65 rue Rocheblave, entre les rues Onzaga et d'Abadie.

Henry J. Prados & Son vs. August Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,033 — En vertu d'un writ de fiera facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Tonti, Rocheblave et Lapeyrouse, désigné par la lettre G et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Laharpe, par une profondeur de cent vingt-cinq pieds, quatre pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 2325 rue Laharpe.

2o—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 1311, borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Onzaga et d'Abadie, désignés par les numéros 5 et 6, et mesurant, chacun, trente-et-un pieds sept pouces de face à la rue Rocheblave, par une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, les dites propriétés portant les numéros municipaux 1659-61, 1663-65 rue N. Rocheblave.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acheteur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.

Jan 28 29—fév 4 11 18 25—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur, dans le Troisième District, sur la rue Clouet, entre les rues Marais et St-Claude, dans l'ilet de la rue Féliciana.

Dixie Homestead Association vs. Geo. Bettinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,802 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, prescriptions, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 401, borné par les rues Clouet, Féliciana, Marais et St-Claude, désigné par le No. Trois, d'après un plan de Garnier, daté le 27 mai 1847, déposé dans le bureau de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville, et par le même numéro d'un plan dressé par John F. Braun, arpenteur, le 18 juin 1881, un croquis duquel est annexé à un acte passé devant Fred Zengel, notaire, daté le 30 juillet 1881, d'après lesquels croquis le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent dix-sept pieds, dix pouces et sept lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.

jan 28—fév 4 11 18 25—mars 1 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Eliza Claverie, veuve en premier mariage de Bernard Daujan, et épouse en deuxième mariage de Telephore Berlonière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,311 — Division B — Attendu que John Daujan a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Eliza Claverie, veuve en premier mariage de Bernard Daujan, et épouse en deuxième mariage de Telephore Berlonière, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

EDGAR M. CAHN, Avocat.

fév 11 16 [illegible]

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Attrayante et de Grande Valeur, Améliorée, dans le Deuxième District

Portant le numéro municipal 628 avenue de l'Esplanade

Entre les rues Royale et Chartres.

Chas. de B. Claiborne vs. Mme Lionel Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 114,898 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en aucune sorte y faisant partie, ensemble avec tous les chandeliers et installations de gaz, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No. 52, borné par l'avenue de l'Esplanade et les rues Quartier, Royale et Chartres. Le dit lot est désigné par la lettre A, d'après un croquis par George H. Grandjean, député voyer des Etats-Unis, daté le 23 décembre 1893, et annexé à un acte devant Gustave Le Gardeur, Jr., ancien notaire, et daté du 23 décembre 1893, d'après lequel croquis le dit lot, commençant à une distance de quatre-vingt-dix-neuf pieds, neuf pouces et trois lignes du coin des rues Royale et Esplanade, mesure trente-trois pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue Esplanade, trente-trois pieds trois pouces à l'arrière, cent vingt-deux pieds un pouce de profondeur sur le côté vers la rue Royale, et cent vingt pieds quatre pouces sur l'autre côté de la ligne vers la rue Chartres.

Saisie dans le procès ci-dessus

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CHARLES DE B. CLAIBORNE, Avocat.

Jan 21 28—fév 4 11 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 2337 rue Canal, au coin de la rue Tonti (dans l'ilet Miro et Customhouse, maintenant Iberville).

French Market Homestead Association vs. Charles J. McGrane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 115,036 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Tonti, Miro et Customhouse (maintenant Iberville), et désigné par le No. Quinze de l'ilet No. Quatorze, d'après un plan tracé par A. D'Hémécourt, daté le 16 juillet 1853, déposé dans les archives de P. C. Cuvillier, alors notaire de cette ville, par acte du 10 octobre 1853. Le dit lot forme le coin des rues Canal et Tonti, et mesure vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Canal, sur une façade et profondeur de cent quatorze pieds sur la rue Tonti.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

ARTHUR J. PETERS,
Avocat pour la demanderesse.

Jan 29 30—fév 4 11 18 25—mars 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

1o—Vente de la moitié indivise d'un intérêt dans des propriétés de valeur, améliorées, situées en partie dans les Premier et Quatrième Districts, Nos. 2805 et 2807 rue Derbigny, dans le triangle des rues Joséphine et Melpomène.

2o—Vente d'un lot de terre, de valeur, dans le Premier District, sur la rue Scott (dans l'ilet des rues Baudin, Banks et Pierce).

Whitney-Central Trust and Savings Bank vs. John T. Williams et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,730 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Vente de la moitié indivise d'un intérêt dans, et concernant, un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé, en partie dans le Premier District et en partie dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro deux, dans le triangle No. 415, borné par les rues Derbigny, Joséphine et Melpomène, d'après un plan annexé à un acte de dépôt passé pardevant S. Magner, ancien notaire en cette ville, le 8 février 1865; le dit lot mesure vingt-six pieds, huit pouces et quatre lignes de face à la rue Derbigny, et a une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

2o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro vingt-deux, dans l'ilet No. 752, borné par les rues Scott, Baudin, Banks et Pierce. Le dit lot mesure trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Scott, et a une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

FOSTER, MILLING, SAAL & MILLING,
Avocats pour la demanderesse.

fév 4 11 18 25 -mars 3 8 9

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété, de valeur, améliorée, dans le Sixième District, portant les numéros municipaux 225 et 227 rue Broadway, dans l'ilet borné par les rues Ferdinand, Audubon et Elizabeth.

Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. Mme Alvina M. Fleury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 114,823 — En vertu d'un writ de saisie et vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 27 de Greenville, borné par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Chestnut (maintenant Audubon), désigné par un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 10 mars 1910, et annexé à un acte de vente passé le 15 mars 1910 devant Thomas D. Flynn, notaire, par le numéro dix-neuf, et mesure d'après le dit croquis, trente pieds de face à la rue Broadway, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

U. MARINONI et F. R. RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.

jan 21 28—fév 4 11 18 23 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Sixième District, portant le numéro municipal 521 rue Joseph, entre les rues Laurel et Constance.

Dixie Homestead Association vs. E. L. Mazurette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,800 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et prescriptions (tant à être libéré et à être acquis), et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre A, dans l'ilet No. 188, bornée par les rues Laurel, Constance, Joseph et Octavia, sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 18 juillet 1890, annexé à un acte passé devant Jeff C. Wenck, notaire, le 18 décembre 1896, d'après lequel dit croquis la dite portion de terre commence à une distance de cent trente-huit pieds, un pouce et six lignes du coin des rues Joseph et Laurel, et mesure de là, trente-sept pieds deux pouces de face à la rue Joseph, sur une profondeur de soixante pieds, un pouce et dix lignes, entre lignes parallèles, et est composé de l'arrière extrême des lots Un et Deux, du croquis plus haut mentionné.

Saisie dans le procès ci-dessus

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.

Jan 28—fév 1 4 11 18 25—mars 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés vastes et de valeur, améliorées, dans le Cinquième District, dans l'ilet No. 4, du terrain connu sous le nom de "U. S. Naval Reservation", sur la rue Farragut, entre les rues De Armas et Socrate, 100'x118' (deux maisons).

Interstate Trust and Banking Company vs. Thomas J. Entwistle et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,996 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou en quelque sorte que ce soit, situés dans l'ilet No. 4 de la portion de terre connue sous le nom de "United States Naval Reservation", dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Farragut, De Armas et Socrate, et la ligne limitrophe de la propriété anciennement appartenant à G. Kohn, désignés par les Nos. Douze, Treize, Quatorze et Quinze, lesquels dits lots s'adjoignent, et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Farragut, par une profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes parallèles; la façade du dit lot No. 12 commençant à une distance de deux cent soixante-quinze pieds du coin des rues Farragut et De Armas, et la façade du dit lot No. 15 commence à une distance de trois cent vingt-cinq pieds du coin des rues Farragut et Socrate.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HOWE, SPENCER, FENNER & COCKE,
Avocats pour la demanderesse.

Jan 28—fév 4 11 18 25—mars 1 2

L'ABEILLE

de la Nouvelle-Orléans

sert des abonnements au prix de [illegible] sous par mois, de nos bureaux, ou [illegible] sous par semaine pris au porteur.

[illegible]-VOUS ABONNER